

Réf: Dossier N° 061135

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CESAMO »

Siège social Abidjan, Marcory, GFCl, Lot 306, Ilot 08

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/12/2021 , et enregistrés au CEPICI le 03/12/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CESAMO »

Objet :

- CUNICULTURE (ELEVAGE DE LAPIN)
- FOURNITURES DE BUREAU
- LIVRAISON DE NOURRITURES
- TRANSFERT D'ARGENT ELECTRONIQUE
- BTP
- AVICOLE

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,500,000 F CFA divisé en (150.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 150 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Marcory, GFCl, Lot 306, Ilot 08

Dirigeant(s) : M GUITA CESAR (GÉRANT), Mlle OUATTARA AMATA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05712 du 09/12/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°39090/GTCA/RC/2021 du 09/12/2021

